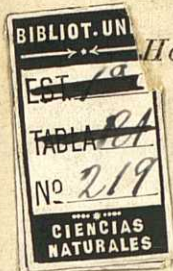


CB-564227

F218

Prof. M. Lagasce



Horticulture et Botanique pharmaceutique.

REMARQUES NOUVELLES (1)

SUR LES SÉNÉS;

Par M. A. RAFFENEAU-DELIBE, Professeur de Botanique à la Faculté de Médecine de Montpellier, Membre de la Société d'Agriculture du département de l'Hérault.

LE jardin de Montpellier possède vivantes, les diverses plantes qui entrent en Égypte dans le commerce du séné, et que l'Égypte même tire de Nubie, ce qui a rendu leur connaissance long-temps difficile, et, sous quelques rapports, jusqu'ici incomplète.

Ces plantes sont: 1.° le *cassia acutifolia*, Del. flor. Ægypt., séné de Nubie à folioles aiguës, dit séné à folioles en langue d'oiseau par les Arabes.

2.° Le *cassia senna*, Del. flor. Ægypt.,

(1) Extrait du Bulletin de la Société d'Agriculture du département de l'Hérault, du mois de septembre 1825.



cassia obovata de Colladon , séné des déserts d'Égypte à feuilles oblongues , obovées ou arrondies , tronquées , obtuses , que l'on nomme communément séné de Tripoli ou de Barbarie.

5.^o L'argel , *cynanchum argel* , Del. flor. Ægypt. , plante à feuilles simples , opposées , tandis que les sénéés ont leurs feuilles composées , ailées ; de telle sorte que ce sont leurs folioles que l'on voit dans le commerce , où sont mélangées les feuilles de l'argel , à peu près de même forme.

Ces trois plantes ont été décrites dans les Mémoires sur l'Égypte , des années 1799 à 1801 (Paris , Didot , 1802) , dans le voyage de M. Nectoux , au - dessus des Cataractes (Paris , 1808) , et leurs descriptions ont été répétées dans la Monographie des casses de M. Colladon , citées dans la Matière médicale de M. Alibert , dans la Flore du dictionnaire des sciences médicales , et dans la Botanique médicale récente de M. Richard. Elles sont donc suffisamment à portée des personnes qui désirent connaître les espèces de sénéés demandées dans toutes les pharmacies , usitées dans tous les hôpitaux. Le Codex medicamentarius,

ou *Pharmacopœa gallica*, présente nettement les caractères et les noms de ces plantes, pages xciv, xcv.

Elles sont rares dans les jardins de botanique : on n'y voit point la première espèce, *cassia acutifolia*. La dernière plante, *cynanchum argel*, a paru à Montpellier, dans un jardin d'Europe, pour la première fois.

Ces plantes m'ont donné lieu de compléter, par les détails ci-après, ce qui manquait à leur description et ce qui sera fort concis.

Lorsque je donnai la première description du séné à feuilles aiguës, dans les *Mémoires sur l'Égypte*, je m'attachai plutôt à la donner exacte qu'à m'appesantir sur une erreur qui avait fait attribuer au *cassia lanceolata* d'Arabie, le séné du commerce tiré de Nubie.

Je pensais que les botanistes, lorsqu'ils compareraient la description du *cassia acutifolia* avec celle du *cassia lanceolata*; lorsqu'ils chercheraient à appliquer les descriptions aux sénéés des pharmacies, y reconnaîtraient bien que les pétioles du séné aigu sont sans glande, tandis que le *cassia lanceolata* est pourvu de glande aux pétioles, et n'existe pas dans le commerce.

Cependant M. Nectoux, en 1808, trop confiant dans la tentative faite par le célèbre auteur de la partie botanique de l'*Encyclopédie*, pour rapporter le séné aigu, *cassia acutifolia*, de Nubie à une plante connue, décrivit ce séné comme ayant une glande au pétiole, quoiqu'elle n'y soit pas, et l'appela *cassia lanceolata*, en publiant un dessin parfait de M. Redoué.

Il était assurément facile de constater sur les fragmens du séné, chez les droguistes, et mieux encore sur les échantillons en herbier, que le *cassia acutifolia* n'a point de glande. Mais l'erreur a continué de prévaloir : M. Colladon et tout récemment M. Decandolle (prodr. 2. p. 492. n.º 55) l'ont répétée d'après le synopsis de M. Persoon et d'après M. Nectoux, qui l'avait puisée dans une faute de synonymie de l'*Encyclopédie*.

On doit regarder le *cassia lanceolata* d'Arabie, qui donne, suivant Forskal, un séné usité dans ce pays, à l'est de la mer rouge, comme une plante différente des séné du commerce d'Égypte qui passent en Europe.

On connaît, sous le nom vague et général

de *séné de la palte*, mot italien qui signifie de *la ferme*, le séné venant d'Égypte, où le commerce en est, en effet, donné à ferme, et ce séné comprend les trois plantes citées plus haut.

Je vais répéter brièvement leurs caractères.

Le *cassia acutifolia* se distingue à la forme aiguë de ses folioles, et produit des gousses ou follicules larges, plates, unies. Lorsque cette plante est vivante, elle ne ferme point ses feuilles la nuit, comme le *cassia senna*; et son odeur et son amertume ne sont point désagréables, en sorte que je crois fondée la préférence marquée que l'on donne au séné à feuilles aiguës.

Le succès que j'ai obtenu de voir ici le *cassia acutifolia* en végétation est dû à la prévoyance et aux efforts du célèbre voyageur nantais aux Oasis et en Nubie, M. Cailliaud, qui m'en confia des graines.

Il savait qu'une des conclusions du rapport adopté par l'Institut, au sujet des observations de M. Nectoux, était un but économique de naturalisation des sénés dans les colonies, aux latitudes analogues à celles de Nubie. J'ai

semé les graines rapportées par M. Cailliaud. Elles ont levé. Le climat leur a été défavorable ; elles n'ont point prospéré ; cependant mes essais réitérés ne sont point demeurés infructueux. M. Flory, médecin à Marseille, m'a fait recueillir des graines de séné à l'arrivage des bâtimens d'Alexandrie. De semblables graines m'ont été données à Montpellier, par M. Henri Cazalis, droguiste, commerçant de cette ville. Elles ont fort bien levé. Je me suis d'autant plus occupé de cette culture, que j'avais appris de M. Sudre, l'un de mes élèves, médecin à Pézenas, qu'il avait plusieurs fois fait lever de graines, ce rare séné, tandis que communément on ne réussit à faire lever que les graines du *cassia senna*, moins estimé.

J'ai recommandé que l'on continuât de recueillir à Marseille les graines de ce séné, les plus parfaites, afin de les adresser à S. E. le Ministre de la marine, pour la colonie du Sénégal, ou pour les plantations de Cayenne, de même que j'ai commencé à remplir ses vues en envoyant, par ses ordres, des mûriers choisis pour vers à soie au Sénégal, le printemps dernier.

Je crois que le séné à feuilles aiguës, des déserts les plus brûlans de l'Afrique, ne peut réussir que sous une température voisine de celle propre à la maturation des épices.

Le séné à feuilles obtuses, *cassia senna*, croît naturellement plus au nord que celui à feuilles aiguës, et se trouve spontané dans le désert de Suez, sous les murs du Caire. Sa feuille arrondie et ses gousses un peu épaisses, inégales et portant des crêtes saillantes sur leurs faces, le caractérisent parfaitement. On cultive ce séné en Espagne : il a été décrit et figuré dans une dissertation de Soliva, qui le nomme séné d'Espagne. Notre collègue M. Bérard, membre de la Société d'agriculture de Montpellier, et professeur à l'École spéciale de pharmacie, a vu des champs de ce séné, cultivé près de la côte maritime d'Espagne, en Catalogne.

L'observation qui me reste à faire au sujet de l'argel, qui est peu connu, se rapporte à sa saveur et à ses sucs, qui peuvent faire juger de ses vertus, plus faibles que celles du séné, et éprouvées en Égypte par M. Pugnet, médecin qui a publié ses observations sur l'Égypte et sur l'île S.^{te}-Lucie (des Antilles).

En général le suc des apocinées est laiteux âcre, plus ou moins caustique et amère (Decandolle, propr. méd. des plantes, 2.^e éd., pag. 214); plusieurs sont vénéneuses; d'autres sont vomitives, astringentes, diaphorétiques, suivant les doses. Les propriétés y varient en proportion des sucs qui y sont fort appréciables. Ainsi, le laurier rose est vénéneux; il possède un suc très-âcre. Le *cynanchum acutum* est laiteux et vénéneux, au rapport de l'Écluse, etc.

L'argel n'a qu'un suc incolore, amer, dont il n'avait point été tenu compte dans les précédentes descriptions qui en ont été faites. C'est M. Caillaud qui a donné au jardin de Montpellier les graines d'argel, plante qui ne sera conservée ou ne reparaitra que difficilement dans les collections, puisque ses graines n'avaient pu être recueillies que dans une circonstance unique, celle de l'expédition hardie et victorieuse des troupes du vice-roi d'Égypte en Nubie.

MONTPELLIER,
DE L'IMPRIMERIE D'ISIDORE TOURNEL AÎNÉ,
RUE AIGUILLERIE, N.º 43.

1825.

